



Objet : Achat matériel restauration scolaire

Le Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021, reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment celle prévue à l'article L.5211-10 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.5211-10 et suivants ;

VU l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

VU l'arrêté n°178-22 en date du 29 juin 2022 portant délégation de signature à Madame Josette PUJOL, 3^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Conflent Canigó ; portant sur les attributions déléguées dans le cadre de l'article L.5211-09- 3^{ème} alinéa, L 5211-12 et R 5214-1 du C.G.C.T. ;

VU le devis effectué le 21 juillet 2023 pour :

- Le remplacement de 2 bacs destinés au nettoyage des légumes et d'une table inox dans la cuisine de la restauration scolaire de Prades
- L'achat de contener isothermes nécessaires pour livrer la soupe dans les cuisines satellites
- Le remplacement d'une armoire réfrigérée pour la cuisine satellite de Catllar
- Le remplacement d'un meuble bas inox pour la cuisine satellite de Vinça

Considérant qu'il convient de réaliser l'achat de l'ensemble de ces matériels afin de garantir le bon fonctionnement de nos restaurations scolaires

DECIDE

Article 1 : De confier la commande de : 2 bacs, de la table inox, des conteners isothermes, de l'armoire réfrigérée et du meuble bas inox à la société SPF – 66000 PERPIGNAN, pour un montant de 8 957.40€TTC. La commande sera facturée selon les modalités indiquées sur le devis n°D17013914

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget principal.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 24/07/23



La vice - Présidente

Josette PUJOL



Numéro Client	Date	Numéro
C01361	21/07/23	D17013914

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT

Représentant	Réf
Pascale	
N° Intracom. client	Tél client
	06 01 64 63 36

CANIGO
HOTEL DE VILLE - ROUTE DE RIA
66500 PRADES

Devis

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT	
D	CHIFFRAGE EN PRIX NET REF TOURNUS 503607 - PLONGE 1900 X 700 - 2 BACS PROF 600X500 + EGOUT	1,00	954,00		954,00	V20
D	A DROITE (code 503608 pour egouttoir à gauche)					
D	REF 998115 - DOUCHETTE AVEC ROBINET 1/4 TOUR	1,00	226,00		226,00	V20
D	REF 000178 - SIPHON DOUBLE	1,00	17,30		17,30	V20
D	CHIFFRAGE EN PRIX NET TABLE DU CHEF INOX 2400 X 700 ADOSSEE SUR MESURES	1,00	1 940,00		1 940,00	V20
D	AVEC ETAGERE BARREAUDEE					
D	REF 998116 - MELANGEUR MONOTROU	1,00	64,00		64,00	V20
D	REF 000177 - SIPHON SIMPLE	1,00	14,20		14,20	V20
D	REF 883313 - CONTENER ISOTHERME THERMAX QC20 - MELFORM	6,00	270,00		1 620,00	V20
D	REF524034 - ARMOIRE REFRIGEREE VENTILEE 1 PORTE TROPICALISE - INOMAK	1,00	1 750,00		1 750,00	V20
D	REF 818181 / NOUVELLE REF 818053- MEUBLE BAS CENTRAL INOX 1600 X 700 PORTES COULISSANTES	1,00	879,00		879,00	V20

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Frais accessoire	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX					
Eco-participation HT :				XXXXXX				XXXXXX
Total				XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Conditions de règlement :					XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX
					XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX
					XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX

Ce devis est régié par nos conditions générales de vente qui sont disponibles sur demande.Recherche de panne payante.
Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat.
En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal, par jour de retard,
ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

Référence	Désignation	Qté	F	ID : 066-200049211-20230801-DC2023219-AU		
D	PORT, LIVRAISON ET RACCORDEMENTS OFFERTS DANS L'ACCEPTATION MERCI DE NOUS RETOURNER LE DEVIS VISE	1,00	300,00	100%	0,00	V2I



Prades, le 24/7/2023
Bon pour accord,
Per délégalion du Président,
La Vice-Présidente,
Josette PUJOL

Josette Pujol

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Frais accessoire	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
V20	7 464,50	20%	1 492,90	7 464,50		8 957,40	0,00	8 957,40
Eco-participation HT :			0,00	Conditions de règlement :		le 21/07/23	Chèque	8 957,40
Total	7 464,50		1 492,90					

Ce devis est régié par nos conditions générales de vente qui sont disponibles sur demande. Recherche de panne payante.
Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat.
En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal, par jour de retard,
ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.